

🏠 ([//www.latribune.fr](http://www.latribune.fr)) > Opinions (<http://www.latribune.fr/opinions.html>)
> Blogs (<http://www.latribune.fr/blogs/accueil-blogs.html>)
> Génération déficits (<http://www.latribune.fr/blogs/generation-deficits/accueil-.html>)

Emmanuel Macron réformateur : bilan d'étape des paroles... et des actes

Par **Pierre-François Gouiffès** | 03/03/2016, 10:00 | 1485 mots



(Crédits : DR)

À 38 ans, Emmanuel Macron incarne le renouvellement de la classe politique. Mais c'est surtout sur le terrain des idées que le ministre de l'Économie de François Hollande se distingue, en faisant bouger les lignes traditionnelles du PS et en incarnant un positionnement allant du centre gauche au centre droit. Par Pierre-François Gouiffès, maître de conférences à Sciences Po.

Depuis dix-huit mois, la France est sous le charme d'Emmanuel Macron, devenu en août 2014 et à 36 ans ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique. L'ex-assistant du philosophe Paul Ricœur, ex-inspecteur des finances, ex-banquier d'affaires, ex-secrétaire général adjoint de la présidence de la République a fait une entrée tonitruante dans la vie politique française, entrée marquée par sa jeunesse,

sa belle prestance, sa culture, son agilité intellectuelle et son indéniable capacité de séduction. Toutes ces qualités apportent un vent de fraîcheur et de nouveauté sur un système politique national à renouvellement pour le moins très progressif.

En outre, la situation sondagière d'Emmanuel Macron est particulièrement flatteuse. Un sondage de janvier dernier faisait de lui le seul candidat de gauche capable de battre un candidat de droite, à l'exception d'Alain Juppé. Sur un ton plus léger, un très récent sondage OpinionWay plaçait Emmanuel Macron au premier rang des acteurs politiques de sexe masculin auprès duquel les sondés - plutôt les sondées dans son cas - souhaiteraient passer la nuit de la Saint-Valentin, puisqu'il n'était dépassé que par Marion Maréchal-Le Pen et Najat Vallaud-Belkacem...

Comment? Comment décrire le phénomène Macron? Analysons la double nature du ministre Macron, qui est à la fois un ministre de la parole et un ministre mettant en œuvre des politiques publiques particulières.

Transgresseur assumé des tabous de la gauche

Emmanuel Macron revendique de façon constante depuis sa nomination une participation pour le moins active et médiatique au débat d'idées. Les points les plus remarquables de son verbe concernent ses déclarations battant en brèche les totems sédimentés par la gauche sur les quatre ou cinq dernières décennies. Certes, il n'est pas le premier à choisir à gauche cette position de transgression vis-à-vis du cœur du dispositif idéologique historique de son camp, comme l'avaient fait avant lui à leur manière Ségolène Royal avant la présidentielle de 2007 sur les thèmes sécuritaires et à la même époque l'actuel Premier ministre Manuel Valls. Mais la particularité d'Emmanuel Macron tient à un fort centrage sur le champ économique et social, domaine d'impuissance française durable. Avec des thématiques portées par un homme de gauche et que le centre droit pourtant au pouvoir pendant dix ans n'avait pas vraiment verbalisé avant lui, hormis via des libéraux structurellement minoritaires.

Comme la mise en œuvre des déclarations du ministre fait « bouger les lignes » et risque de conduire la quasi-totalité des vaches sacrées de la gauche historique à l'abattoir, les déclarations d'Emmanuel Macron sont généralement suivies de commentaires offensés de l'aile gauche de la gauche - dans la majorité ou hors majorité -, commentaires éventuellement accompagnés de démentis ou d'appels au calme du dispositif central, l'appareil du PS, de la présidence ou de Matignon.

Faisons une liste rapide des thématiques traitées : l'architecture idéologique de la gauche (« *On ne peut plus présenter la gauche comme l'extension infinie des droits. [...] L'idéologie de gauche classique ne permet pas de penser le réel tel qu'il*

est », Mediapart 2013), la situation de la France (« *la France est malade* », Europe 1, février 2015), les retraites (« *Notre réforme des retraites n'était pas à la hauteur de ce qu'on devait faire* », *Libération*, août 2014), l'assurance chômage (« *Il ne doit pas y avoir de tabou ni de posture* », *JDD*, octobre 2014), le droit du travail (« *Nous pourrions autoriser les entreprises et les branches, dans le cadre d'accords majoritaires, à déroger aux règles de temps de travail et de rémunération* », *Le Point*, août 2014, et « *Je ne veux pas mettre les 35 heures sur un piédestal* », Assemblée nationale, novembre 2014), le statut de la fonction publique (« *Le statut des fonctionnaires n'est pas adéquat* », *Challenges*, septembre 2015), la place des entrepreneurs dans la société (« *Il faut des jeunes Français qui aient envie de devenir milliardaires* », *Les Échos*, janvier 2015, et « *La vie d'un entrepreneur est plus dure que celle d'un salarié* », BFM TV/RMC, janvier 2016).

La plupart de ces dérapages sont très bien contrôlés et génèrent un retour très positif dans l'opinion publique, avec quelques exceptions qui ont nécessité un temps d'excuse ou de rétropédalage, à l'exemple de l'épisode des salariées « *illettrées* » de GAD (Europe 1, février 2015).

Une politique de lutte contre les rentes

Avant même d'être ministre, Emmanuel Macron a été pendant deux ans le premier conseiller de François Hollande sur les questions économiques. Il semble avoir subi l'application égalitariste du programme de campagne de François Hollande incluant un choc fiscal brutal touchant les hauts revenus - il a qualifié l'imposition à 75% des très hauts revenus de « *Cuba sans le soleil* » - mais pas seulement. Il a contribué à la réorientation de la politique économique vers les enjeux de compétitivité : rapport Gallois de novembre 2012, mise en place du Cice - ersatz de la TVA sociale instituée par Nicolas Sarkozy avant la présidentielle puis démantelée - en janvier 2013 et du pacte de responsabilité en décembre 2013. Finalement, l'arrivée d'Emmanuel Macron au gouvernement en août 2014 constitue une ratification du virage social-libéral de l'exécutif, le nouveau ministre remplaçant d'ailleurs Arnaud Montebourg, évincé à la suite de sa promotion de la « *cuvée du redressement* ».

Aux manettes, Emmanuel Macron se lance dans l'aventure de la loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques. La loi Macron s'attaque sur une échelle plutôt modeste aux rentes et tabous dénoncés de façon beaucoup plus large par Emmanuel Macron, ministre des idées : déréglementation du transport par autocar (l'action la plus productive en matière d'emplois à ce stade), élargissement du travail dominical (limité par l'obligation législative finale d'un accord majoritaire), libéralisation partielle des professions réglementées...

Il y a clairement une cohérence entre les idées prônées par Emmanuel Macron et appréciées par l'opinion publique, et l'axe des réformes proposées, puisqu'il s'agit de remettre en cause des statuts et des rentes. Toutefois, le champ d'action est relativement modeste au regard de l'ambition des discours beaucoup plus englobants : certaines rentes sont traitées, mais d'autres conflits liés à l'explosion d'autres rentes s'approfondissent, à l'instar du conflit entre taxis et VTC. Une activité d'ailleurs considérée comme emblématique des blocages et d'une certaine impuissance malthusienne française. Enfin, Emmanuel Macron, qui certes n'a pas toutes les manettes, ne peut qu'être au moins et pour partie solidaire du bilan général du quinquennat en cours avec ses multiples échecs : persistance des déficits publics et augmentation de la dette en dépit d'un choc fiscal très violent, forte hausse du chômage, faiblesse de la croissance, redressement seulement très partiel à date de la compétitivité d'une économie française dont certains pans historiquement solides, comme l'élevage et l'agroalimentaire, connaissent de considérables difficultés.

L'avenir du « centre droit de la gauche » ?

Cette combinaison de paroles et de réalisations constitue la « ligne Macron » qui a créé en quelque mois un acteur important du champ étatique, ce qui n'est pas sans conséquences dans le milieu concurrentiel de la politique. La poussée d'Emmanuel Macron induit une tension croissante avec Manuel Valls, qui occupe pour une large part le même champ thématique : décision du Premier ministre de recourir à l'article 49-3 de la Constitution pour l'adoption de la loi Macron, absence de nouveau créneau législatif pour le jeune ministre (feu la loi Noé sur les Nouvelles opportunités économiques), décision de faire porter à Myriam El Khomri un chantier de rénovation du droit du travail en plein cœur de la ligne Macron, absence de promotion dans le gouvernement Valls 3...

En tout état de cause, le bilan à date n'en est pas moins réel puisqu'ont émergé avec Emmanuel Macron des thématiques nouvelles qui font apparaître les fractures et les usures dans le logiciel idéologique de la gauche et même au-delà. Et ce en validant des thématiques transpartisanes qu'on retrouve pour partie chez différents candidats à la future primaire de la droite et du centre. Emmanuel Macron pourra-t-il sortir de la situation d'actuelle incarnation du centre droit de la gauche ? Saura-t-il continuer à capter sur sa personne l'idée d'un renouveau des idées politiques ? Identifiera-t-il la configuration politique et électorale lui permettant de mettre en œuvre sur une échelle beaucoup plus large les nécessaires, puissantes et impérieuses réformes que ses propos transgressifs semblent imposer ? Seuls l'avenir, son talent et sa bonne étoile le diront.